



CABINET D'AVOCATS SPI

Nzohabonayo &  
Associés

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

# PLAIDOYER POUR L'ADHÉSION DU BURUNDI À L'OHADA

Par: Me Anaclet Nzohabonayo (PhD)



+(257)71166242



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Pourquoi le Burundi devrait-il adhérer à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)?

Cette communication a pour objectif de discuter des raisons qui justifieraient l'adhésion du Burundi à l'OHADA. C'est au regard de la valeur ajoutée qu'apporterait cette adhésion dans la modernisation du climat des affaires que l'on pourrait encourager ou décourager cette initiative.





## 1. Un droit OHADA compatible avec la souveraineté et les orientations économiques du Burundi

L'architecte du droit OHADA et l'honorable juge sénégalais Kéba Mbayé qui a toujours présenté son œuvre comme «[...] un outil juridique imaginé et réalisé par l'Afrique pour servir l'intégration économique et la croissance ».



+(257)71166242



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



(suite)

L'OHADA développe donc des règles de modernisation du climat des affaires débarrassées de l'étiquette colonialiste ou impérialiste et orientée vers la continentalisation du droit des affaires.

Cette orientation est compatible avec le PND 2018-2027 dont la démarche est de mettre en place une gouvernance axée sur la sauvegarde de la souveraineté nationale.



+(257)71166242



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



## 2. OHADA : objectifs et visée économique conforme à l'orientation « intégrationniste » du Burundi et aux instruments de planification à long terme (PND 2018-2027, Vision 2025, ODD validés en 2017).

Le PND est le centre névralgique qui guide toutes les politiques de planification pendant la décennie 2018-2027. Son premier enjeu est de développer Une croissance soutenue et inclusive pour une résilience économique et un développement durable.



+(257)71166242



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



(Suite) Le pilier 5 du PND se propose de promouvoir une économie compétitive et saine qui passe par Attirer des capitaux étrangers et la promotion des produits burundais sur les marchés sous-régional, régional et international

Le Burundi (PND 11 eme pilier) attend de l'intégration régionale et de la coopération internationale l'élargissement de son espace au plan économique; la réalisation d'économie d'échelle et le développement des échanges commerciaux.





(suite)

Il ressort de ces deux piliers (5&11) que l'opérationnalisation du PND par sa traduction en des politiques sectorielles laisse de l'espace aux structures étatiques concernées de prévoir les mécanismes de modernisation de l'environnement des affaires.



+(257)71166242



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



## Suite

Les ODD validés en 2017: ODD 8  
Promouvoir une croissance économique soutenue,  
partagée et durable

ODD 17 : Développer des partenariats pour la  
réalisation des ODD



+(257)71166242



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



## (Suite) Vision 2025

« En 2025, le Burundi est une Nation unie(...) bâti sur (...) une économie prospère au service du bien-être de tous. »

La vision 2025 propose de développer une Economie Robuste et Compétitive avec des efforts accrus pour lever les obstacles pour la promotion d'un environnement attractif des affaires afin d'attirer les entrepreneurs tant burundais qu'étrangers.



+(257)71166242



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



(Suite) Au regard du PND, de la vision 2025 et des ODD, nous pouvons dire que l'adhésion du Burundi à l'OHADA

lui permettre de réaliser la vision 2025 qui est: « En 2025, le Burundi est une Nation unie, Solidaire et en Paix; un Pays bâti sur une société de Droit avec un Patrimoine culturel, une économie prospère au service du bien-être de tous. »



+(257)71166242



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



### 3. L'OHADA et le Burundi : un héritage juridico-historique commun qui renforce la compatibilité

partie de la famille du grand système juridique romano-germanique. Les droits de cette famille partagent les grandes subdivisions et les concepts

Historiquement, les pays membres de l'OHADA, pour le moment, partagent le même passé historique.



+(257)71166242



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



CABINET D'AVOCATS SPI

Nzohabonayo &  
Associés

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

## **4. Projet OHADA-ZLECAF et demande d'adhésion de la RDC à la Communauté est africaine : des arguments de plus pour l'adhésion du Burundi à l'OHADA**

La création récente de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) offre un argument alléchant pour l'adhésion du Burundi à l'OHADA



+(257)71166242



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



(Suite)

Avec une  
suppression  
projetée de 90 %  
de droit de douane

Mais pour que ces  
projections se réalisent, les  
chefs d'État ont convenu  
d'harmoniser les règles  
commerciales à l'échelle  
du continent.

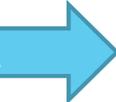
Le Burundi gagnerait à anticiper l'harmonisation de son droit des affaires en accélérant l'intégration juridique dans l'espace OHADA en prévision de l'élargissement projeté de l'OHADA à la ZLECAF dont il est membre.





CABINET D'AVOCATS S.T.  
Nzohabonayo &  
Associés

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Suite 

La demande d'adhésion de la RDC à la Communauté est africaine conforte l'idée que l'appartenance du Burundi à la CEA n'est pas un obstacle à son adhésion à l'OHADA.

Si les pays membres de l'OHADA peuvent intégrer la CEA sans contradictions entre les systèmes juridiques, l'inverse aussi devrait être possible.



+(257)71166242



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura



## 5. L'adhésion à l'OHADA : un gage de promotion professionnelle des acteurs juridiques de qualité

L'OHADA dispose d'une École régionale supérieure de la magistrature qui présente un cadre d'épanouissement des praticiens et chercheurs en droit. Des organes de publications et des cadres d'échanges dans les clubs OHADA et les commissions nationales font du droit OHADA un droit mouvant qui innove la réflexion de ces adeptes.



+(257)71166242



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670  
Bureau n° 01c9  
Bujumbura



Pour conclure,

Nous estimons que c'est le meilleur moment pour le Burundi de prendre toute la mesure de la situation et préparer son entrée à l'OHADA pour rentabiliser sa démarche intégrationniste et rompre avec un droit qui l'isole des milieux des affaires en constante modernisation.



+(257)71166242



[nzohabonayoanaclet2310@gmail.com](mailto:nzohabonayoanaclet2310@gmail.com)



Avenue Patrice Lumumba  
Parcelle n° 670

Bureau n° 01c9  
Bujumbura